

Charenton

n° 300

Février 2026

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda

300 300^e numéro



DÉCRYPTAGE

Nouvelles habitudes au marché

page 8

ENSEMBLE

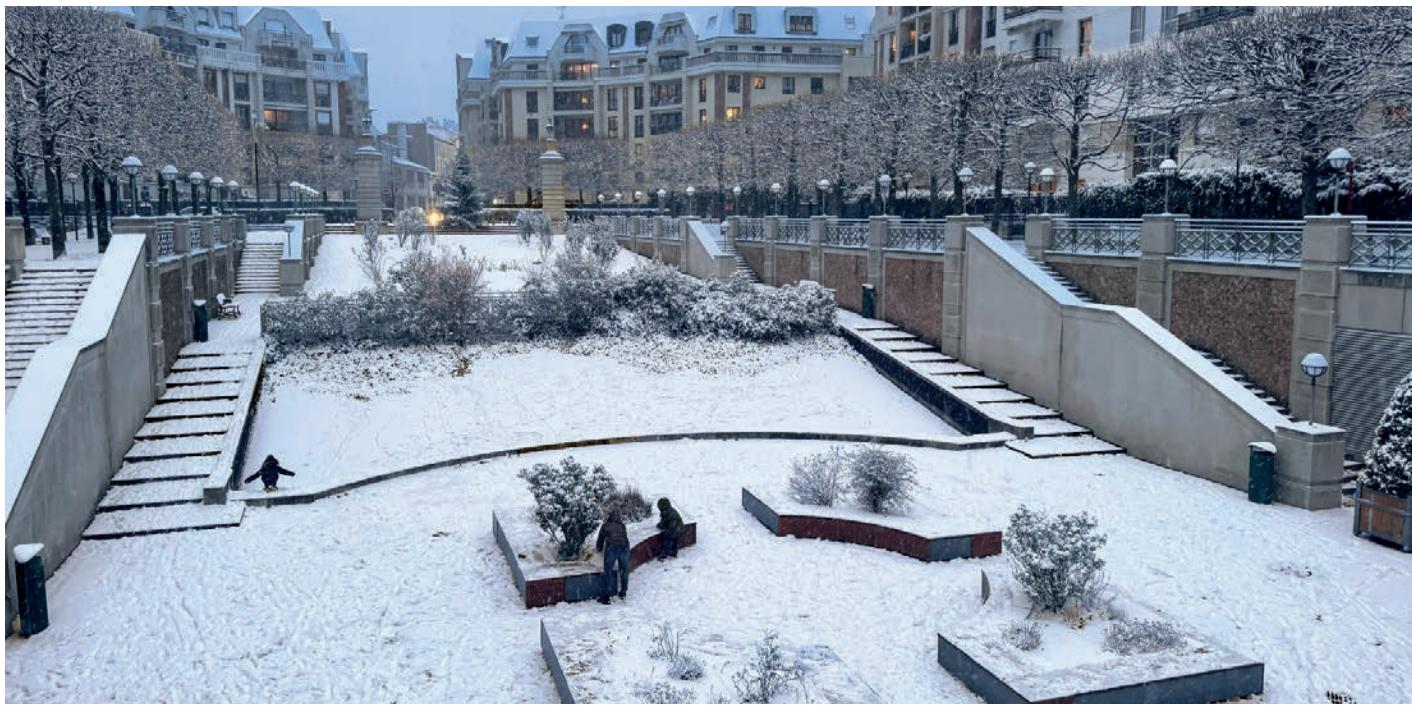
Une fin d'année solidaire

page 12

PORTRAIT

Moussa Lettifi

page 19



Les 5 et 6 janvier un épisode neigeux assez conséquent a touché une partie de la France, dont Charenton. Depuis le mois de novembre, la Ville avait activé une veille permanente avec mobilisation des services municipaux 24h/24 et 7 jours sur 7 dès les premières alertes. Les équipes de la voirie et Nature et Jardins ont donc été à pied d'œuvre pour dégager en priorité les grands axes de circulation et les trottoirs devant les bâtiments municipaux afin de garantir la sécurité de tous. Rappelons que chaque usager est tenu d'entretenir le trottoir situé devant chez lui. A cet effet, comme chaque année, une vingtaine de bacs à sel a été installée sur l'ensemble de la ville afin de permettre à chacun de disposer des moyens efficaces pour assurer le déneigement devant son lieu d'habitation ou d'activité professionnelle. Emplacements des bacs à sel sur le plan interactif du site de la ville, charenton.fr.

Sommaire

3 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Décryptage

"Marché : de nouvelles habitudes à prendre"

10 Citoyens de demain

12 Ensemble

14 En bref

15 GRAND ANGLE

"Zoom sur les démarches essentielles au quotidien et sur les élections municipales de mars"



19 Portrait
Moussa Lettifi

20 En direct

22 Au quotidien

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédacteur en chef** Stéphane Legras (01 46 76 47 87) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Samy Gavman, Nathalie Baron • **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Sandra Foliquet, Annette Schafer, Geneviève Allain, Compagnie LAPS / équipe du matin, Groupe I3F, Air Liquide, AD Zyne Four Faces, Agathe Pauleau, Patrick Berger, Adobe Stock • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Jean-Marc Hillereau, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



◀ RETOUR EN IMAGES ▶



NOEL DU CAP | Le club de football charentonnais organisait son "arbre de Noël", le samedi 20 décembre à l'Espace Toffoli. L'événement marquait le lancement des festivités des 120 ans du club.



GARDE REPUBLICAINE | Qui imaginerait un tel monde, une fois passées les portes du bâtiment situé à l'angle du boulevard Henri IV et de la rue de Sully ? Le mercredi 17 décembre, des membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Charenton et de Saint-Maurice ont eu le privilège de visiter la caserne des Célestins. Siège de l'état-major de la Garde républicaine, qui accueille notamment les écuries ou encore l'orchestre symphonique de la Garde républicaine. Un petit monde à part en plein Paris.



CINQUIÈME SOIRÉE DES FAMILLES | Elle était organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et a proposé deux spectacles sur les scènes du T2R. L'un était destiné aux parents et aux ados et l'autre aux enfants. Les plus grands ont applaudi Esken, et la troupe d'impro du Jamel Comedy Club et Paul Séré. Quant aux enfants de 3 à 10 ans, ils ont découvert une création de Brice Kapel, accompagnés d'animateurs et d'animatrices.



Festivités de fin d'année...



Lancement des illuminations.



Spectacle Féerie sur glace - Le Secret d'Elena.



Marché de Noël.



Remise des prix de la plus belle lettre au Père Noël.



Remise des prix de la plus belle lettre au Père Noël.



Patinoire.



Village de Noël.

« RETOUR EN IMAGES »



NOËL | Lancement des illuminations le vendredi 5 décembre, retour de la patinoire place Aristide Briand du 19 décembre au 5 janvier (7 876 visiteurs recensés), avec le spectacle Féerie sur glace - Le Secret d'Elena, par Les Métropolitains, anciens champions du Monde le mardi 23 décembre et remise des prix de la plus belle lettre au Père Noël en présence du vénérable mais toujours fringant patriarche le samedi 13 décembre à l'espace Toffoli... Sans oublier le Village de Noël installé au pied de la mairie et le Marché de Noël* qui s'est tenu du 10 au 21 décembre, place de l'Eglise. Il était issu d'un partenariat entre l'association Charen-Ton-Quartier et le Club Gravelle, la Ville de Charenton et le Territoire Paris Est Marne&Bois.

* 4 800 euros de subvention métropolitaine dans le cadre d'une dépense de fonctionnement de plus de 12 000 euros de la Ville en matière de raccordement et de fourniture électriques dédiés aux chalets et animations du marché.



◀ RETOUR EN IMAGES ▶



VERNISSAGE | Le 72^e Salon de Charenton a été inauguré, le jeudi 11 décembre, en présence du Maire et de nombreux élus. Il a été l'occasion, pendant plusieurs semaines, de faire un tour d'horizon de la création locale régionale, que ce soit en matière de peinture, de sculpture ou de photographie. Cette année, l'invitée d'honneur était Adelia Burdujanu, peintre d'origine moldave.

Les Lauréats du Salon sont :

Prix de la Ville : Tristan Adelen "Deep and dark forest" Technique mixte (peinture), Sylvie Abelanet "La course" Xylogravure (gravure), Isabeau Chirat Les "neutre" Fil de fer et métal découpé (sculpture) et Loé Dzongang "Purple" (Photographie) ;

Prix Boesner : Jean-François Deroubaix "Bouquet" Peinture à l'huile ;

Prix Rotary : Serge Krewiss "Terrain de jeux" Huile sur toile ;

Prix Lions Club : Mathieu Gaudric "Lever du jour" Huile sur toile.



VISITE DE L'HÔTEL DE VILLE | Une classe de CM2 de l'école Anatole France a découvert les différentes salles du Pavillon de Navarre, le jeudi 22 janvier. Ils ont été accueillis par Anne-Marie Roucayrol, présidente de la Société d'histoire de Charenton-Saint Maurice. Salles des mariages ou du conseil municipal n'ont plus de secret pour eux. Cette visite s'inscrivait dans un projet qui vise à faire travailler les élèves sur les bâtiments anciens de la ville et qui se déroule sur 6 séances tout au long de l'année scolaire 2025-2026.



JEUX OLD'YMPIQUES | Tout est presque dit dans le titre. Le vendredi 5 décembre, au gymnase Tony Parker une amicale et conviviale rencontre opposait les Ehpad Gabrielle d'Estrées de Charenton et Lanmodez de Saint-Mandé, qui fait également partie de la Fondation Partage & Vie. Plusieurs épreuves sportives, dont un tir à l'arc en fauteuil, ont réuni résidents, familles, salariés et bénévoles des deux résidences.



« RETOUR EN IMAGES »

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION | La formule initiée l'année dernière pour plus de proximité a été reconduite. Des centaines de Charentonnais ont participé aux quatre soirées réparties sur les différents quartiers de la ville. Du lundi 5 au lundi 19 janvier, cette formule a permis de donner à ce rendez-vous un caractère moins protocolaire et plus convivial. Les échanges ont été nombreux et, chaque soir, un film retraçant la conception de la carte de voeux officielle, réalisée avec l'aide des très jeunes artistes des Ateliers d'arts plastiques Pierre Soulages a été diffusé. Ce fut aussi l'occasion de favoriser la venue d'habitants de tous âges, des animations étaient même spécifiquement prévues pour les enfants. Quant aux seniors, ils avaient rendez-vous le jeudi 8 janvier au T2R, où ils ont pu assister à un spectacle.



Quartiers Pont et Centre, le lundi 5 janvier à l'espace Toffoli.



Quartiers Pont et Centre, le lundi 5 janvier à l'espace Toffoli.



Quartier Bercy, le lundi 12 janvier à l'espace jeunesse.



Quartier Bercy, le lundi 12 janvier à l'espace jeunesse.



Seniors, le jeudi 8 janvier au T2R.



Quartier Pasteur, le jeudi 15 janvier à la Médiathèque du patrimoine et de la photographie.



Quartier Valmy, le lundi 19 janvier à l'espace Art et Liberté.

Marché : de nouvelles habitudes à prendre

Après le renouvellement de la concession en 2023 et les travaux intervenus ensuite dans le marché proprement dit et sous le passage du Commandant Delmas, quelques changements sont intervenus et des initiatives amplifiées. La buvette, maintenant au centre de la halle, est vouée à devenir un lieu de convivialité où l'on est invité à consommer sur place ce que l'on vient d'acheter et les animations, musicales, dansantes ou culinaires vont se développer.



La Municipalité, son marché et son concessionnaire : une mécanique bien huilée. A Charenton, le renouvellement de la concession est intervenu fin 2023. La Ville avait signifié des exigences aux candidats, notamment qu'ils s'investissent dans la future rénovation du marché, intervenue dans la foulée, comme celle de le passage du Commandant Delmas. L'entreprise Loiseau Marchés a été reconduite et a "mis en place, à la demande du Maire, des améliorations pour encore accroître son attractivité", explique Cyril Milacic, son Directeur général.

En tant que concessionnaire, Loiseau Marchés récupère une redevance auprès des commerçants et en reverse une partie à la Ville. Ils ont d'ailleurs, dans le cadre du renouvellement et des travaux, accepté une hausse de leur redevance et ont investi dans la qualité de leurs étals.

Tout ceci contribue à faire du marché de Charenton un des plus attractifs du réseau de Loiseau Marchés. "Il ne faut pas oublier que d'autres Villes visitent régulièrement le site de Charenton qui est en quelque sorte une vitrine pour nous", confirme Cyril Milacic.

Les marchés du Sud inspirent

Cette locomotive a vu à l'occasion des travaux un changement d'importance : le déplacement de la buvette. Inspiré des marchés du Sud où le bar est au centre pour garantir l'ambiance.

Elle est maintenant plus visible, confortable et accueillante. Ce meilleur positionnement doit aussi permettre de changer les habitudes et de faire ses courses et déguster ensuite, sur place, dans un espace contigu, un plateau de fromage, de charcuterie ou de fruits de mer par exemple. La convivialité est garantie pour tous les âges : des crayons de couleur sont à disposition des enfants pour dessiner pendant que les parents sont en train de déguster.



Autre nouveauté intervenant à l'occasion du renouvellement de la concession : la poursuite et l'amplification des animations événementielles et la valorisation de deux lieux qui se voudront festifs, la fameuse buvette et l'espace situé à côté ainsi que le passage du Commandant Delmas. On y retrouve des expositions et des démonstrations, participatives, de zumba et parfois même des concerts.



Quant au marché, Loiseau Marchés développe des animations en collaboration avec les commerçants et son régisseur Filipe qui reste force de proposition. En octobre, la pâtissière du marché, La Gastellerie, a proposé une initiation gratuite de fabrication des cookies. En décembre, c'est le caviste Du Vin des Potes associé à l'équipe de l'Hameçon Breton qui ont proposé une dégustation d'huîtres et de vin*. Enfin, fin janvier à l'occasion de la Chandeleur, la Buvette du Marché a proposé une animation crêpes. D'autres animations pourront voir le jour, au gré des évènements saisonniers. "Notre but est aussi de remercier nos clients et de faire parler du marché pour faire venir davantage de chalands d'autres villes. Notre meilleure publicité, c'est le bouche à oreille en faisant des choses qui sortent de l'ordinaire", insiste le Directeur général. Il assure d'ailleurs pouvoir compter sur des "commerçants fidèles et haut de gamme. Nos clients ont du pouvoir d'achat et sont exigeants, ils sont en quête de produits nobles." Dont ils disposent visiblement au marché de Charenton.

*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Quels travaux ? Quelles subventions ?

- Les travaux menés après le renouvellement de la concession ont consisté en l'embellissement du marché et sa remise en peinture, au changement des étals des produits secs, à l'amélioration de l'étanchéité et du traitement des déchets et à la réfection du sol pour mettre fin aux fuites en sous-sol. Sans oublier un autre changement en profondeur : le déplacement de la buvette (lire ci-contre). Juste avant c'est le passage du Commandant Delmas qui avait bénéficié d'un petit lifting. Ces deux interventions ont bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris via son fonds "Centres-Villes Vivants" :
- Le coût global pour la rénovation du marché a été de 1 974 645 € hors taxes (HT) (subventionnée à hauteur de 120 000 € par la Métropole).
- Celui de la rénovation du passage s'élève à 567 491 € HT par la Ville (exclusivement) (subventionnée à hauteur de 183 200 € par la Métropole).



L'équipe de la buvette.

Mesures environnementales de Loiseau Marchés

Le concessionnaire a installé une presse à balles. Elle sert à compacter le carton ou les cagettes en bois afin de réduire le volume de déchets à stocker en balles denses de 200 à 300kg et empilables, bien plus faciles à manipuler.

Le compactage permet de réduire jusqu'à 90% du volume initial. Elle réduit de ce fait le nombre de rotation de véhicules de collecte. Le concessionnaire procède à une collecte par mois pour les 2 types de déchets. Les balles sont traitées par son prestataire Suez dans son centre de tri de Vitry-sur-Seine.

- Pour le carton : 6 tonnes recyclées correspondent à 102 arbres préservés (pour 1 trimestre).
 - Pour le bois : 2,5 tonnes recyclées correspondent à 115kg de CO2 évités soit 2250 km parcourus en voiture (pour 1 trimestre).
- Loiseau Marchés estime donc à 24 tonnes le poids des cartons recyclés sur une année uniquement sur le marché de Charenton et environ 10 tonnes de colis en bois.



Citoyens

DE DEMAIN



Plantations citoyennes

Ces dernières semaines, plusieurs plantations citoyennes ont fait appel à la fibre jardinière des jeunes charentonnais. Accompagnés par le service Nature et Jardins de la ville, les élèves de l'école Pasteur ont planté cinq arbres début décembre dans la cour de leur établissement.

Le lendemain, les collégiens de la Cerisaie ont joué du transplantoir dans les parterres installés le long du collège.

Une végétalisation a par ailleurs été menée à l'angle de la rue de Paris et de l'avenue Anatole France dans le cadre du budget participatif de la Ville.

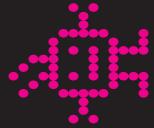


(Très) jeunes mélomanes



Deux professeurs du conservatoire André Navarra ont proposé "Mélo mômes", le dimanche 7 décembre au T2R. Ils avaient travaillé sur le programme depuis le mois de juin, afin d'adapter la littérature musicale aux tout-petits. Plusieurs centaines de très jeunes Charentonnais et leurs familles ont assisté à ce concert spécialement conçu pour eux. A noter que dans le cadre du parcours culturel, le conservatoire a accueilli, la veille, des classes des maternelles Valmy, Conflans et Port-aux-Lions, ainsi que des bambins du relais petite enfance (RPE). Ils ont ainsi pu assister aux répétitions du spectacle.





Une pièce pour lutter contre les violences dans le couple



Je t'aime fort. Le titre de la pièce à laquelle les huit classes de 1^{ère} du lycée Robert Schuman ont assisté le lundi 19 janvier à l'Espace Toffoli est à double tranchant. Portée par la compagnie LAPS / équipe du matin, elle a pour but de lutter contre les violences dans le couple adolescent. Aïna y rencontre Ethan en cours de théâtre au lycée. Ils répètent ensemble et une histoire naît entre eux. Du jeu de séduction à la rupture, la relation vrille : le prince charmant devient tyran, les violences se multiplient mais quand elle veut le quitter, il est trop tard. Un spectacle proposé dans le cadre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS).



Découverte du Goethe institut

C'est avec leurs professeurs d'allemand et d'histoire que les élèves de 6^e germanistes du collège La Cerisaie ont visité le Goethe Institut, le 12 décembre. Cette institution propose des cours d'allemand pour enfants, adolescents et adultes et permet de découvrir la culture allemande lors notamment de concerts, d'expositions et d'interventions d'auteurs germanophones. Il propose également une bibliothèque. Les élèves ont également visité l'exposition "Metamorphosis" à l'occasion de la manifestation "Paris Photo".

Seul regret de cette escapade : ne pas avoir eu le temps de déguster des Brezel, du Apfelstrudel ou du Stollen à La Stube (cafétéria) de l'Institut qui propose des spécialités allemandes, autrichiennes et suisses...

Histoire de l'immigration

Plusieurs classes du collège La Cerisaie ont investi le Musée national de l'histoire de l'immigration situé dans le Palais de la Porte Dorée à Paris. Des élèves de 4^e ont bénéficié d'une visite guidée de l'exposition "Migration et climat". Ils ont ensuite participé à un atelier autour de portraits d'enfants vivant dans différentes régions du monde et confrontés à des risques climatiques et environnementaux. Ils ont identifié les risques, les conséquences et les solutions pour chacun des exemples.

Quant aux classes de 3^e, elles ont participé à un atelier sur le poids de l'immigration en France afin de déconstruire les préjugés sur cette question puis ont pu parcourir l'espace d'exposition du musée à la recherche d'affiches et d'objets sur le thème de la résistance.





ENGAGEMENT

Une fin d'année solidaire

Qu'il s'agisse du Téléthon, de repas solidaires ou de collectes diverses, les Charentonnais se sont montrés généreux dans les dernières semaines de 2025.

Téléthon. Cette année, 13 associations se sont mobilisées en différents points de la ville, les 5 et 6 décembre. Elles ont récolté 5 352 euros. Un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente puisque 8 associations avaient récolté 3 225 euros.

Rejoué. À l'approche des fêtes de Noël, les enfants des accueils de loisirs ont renouvelé leur grande collecte solidaire de jeux, jouets et livres en partenariat avec l'association Rejoué. Cette année 489 kg de dons ont été récoltés, offrant un Noël plus joyeux à plus de 7 000 enfants et contribuant à la réinsertion de près de 70 personnes en situation de précarité.



Babychou. Comme à son habitude, l'agence Babychou services de Charenton a organisé en novembre et décembre une collecte de livres, jeux et jouets au profit de la Croix Rouge française qui les a redistribués à des enfants défavorisés. Cette action est aussi éducative, puisqu'elle sensibilise les enfants au don et au partage.

Allianz. Les salariés de la société d'assurances ont constitué une collecte de 3000 € (et plafonnée à ce montant) au bénéfice des projets d'équipement du Petit Plus. Elle s'est déroulée dans le cadre d'une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) intitulée "Coups de Pouce Solidaires".

A3A. L'association a proposé un loto solidaire pour l'Institut Curie, le 6 décembre, à l'espace Toffoli.



Repas de Noël solidaire. Comme chaque année, il s'est déroulé le 25 décembre à midi dans l'église Saint-Pierre réunissant près de 300 personnes. Il était organisé par la communauté Sant'Egidio en lien avec de nombreux partenaires : paroisse, municipalité, commerçants, associations telles que l'A3A, le Lions club, le Petit Plus, le Secours Catholique, Saint Vincent de Paul et plusieurs écoles. Ont participé des personnes sans-abri, des personnes âgées, isolées, celles de la résidence Jeanne d'Albret et de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées, et des familles suivies par Sant'Egidio tout au long de l'année.



Sans oublier. Les trois collectes alimentaires menées par les jeunes du Conseil municipal des jeunes, le Rotary Club et le Lions Club.

TRADITION

Galettes à foison

Qui dit janvier dit épiphanie et donc galette des reines et des rois. Cette année encore de nombreuses dégustations, et donc couronnements, se sont déroulés à Charenton. Retenons-en deux. Le mardi 20 janvier, l'A3A proposait aux seniors, dans un espace Toffoli plein à craquer, de débusquer la fève sans se casser les dents. Un après-midi qui s'est fait aussi dansante et avait commencé par un récital de la récente chorale de l'A3A. Quant aux galettes de la Résidence Jeanne d'Albret, elles ont été dégustées le jeudi 15 janvier, avec là aussi de nombreux couronnements à la clef. Sans oublier la galette des reines et des rois organisée le samedi 10 janvier à l'Espace jeunesse par l'Association des résidents de Charenton-Bercy (ARCB).



LE NOËL DE L'ENVOL GYM

Le vénérable Père Noël était bien sûr de la partie. Le samedi 20 décembre, l'Envol gym organisait sa fête de Noël au complexe sportif Nelson Paillou. De nombreux adhérents ont participé à l'événement au cours duquel de nombreuses démonstrations ont eu lieu, notamment réalisées par les jeunes gymnastes de l'Envol. La fête intervenait, par ailleurs, après un très bon début de saison pour le club.



De très jeunes talents font la fête



C'est par un goûter, obligé, et un spectacle concocté par les enfants et l'équipe, qu'a été ponctuée la fête de fin d'année de la crèche des Bordeaux. Elle s'est déroulée le jeudi 18 décembre et a attiré de nombreuses familles. Quant au spectacle il a remporté un franc succès.

NOUVEAUTÉ POUR LES ASSOCIATIONS

Le Service municipal jeunesse (SMJ) peut désormais proposer aux associations d'assurer une buvette et une petite restauration lors des événements du service. Cette initiative permet de valoriser les projets associatifs et de rendre les événements du SMJ encore plus conviviaux.

Renseignements au 01 46 76 44 52.

< EN BREF >



Judo : Stage en février pour le Judo club de Charenton

Ouvert à tous de 5 à 12 ans, il se déroulera du 23 au 27 février de 8h30 à 17h.

**150 euros pour les adhérents,
sinon 200 euros.**

Il est par ailleurs toujours possible de s'inscrire au club qui propose des cours de judo loisir mais aussi compétition, pour les enfants dès 4 ans et les adultes.

**Dojo de Charenton, 21 rue Victor Hugo,
judocharenton.fr,
mail : contact@judocharenton.**

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 8 février

PHARMACIE DU PLATEAU

52 rue Gabrielle

Tél. : 01 43 68 06 61

Dimanche 15 février

PHARMACIE DU CENTRE

67 rue de Paris

Tél. : 01 43 78 78 09

Dimanche 22 février

GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice

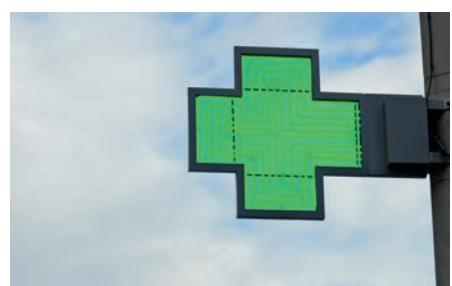
Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 1^{er} mars

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo

Tél. : 01 43 76 62 32



Inscriptions rentrée scolaire de septembre 2026 : Jusqu'au 1^{er} mars 2026

Les inscriptions des nouveaux élèves des classes maternelles se déroulent du 5 janvier au 1^{er} mars 2026, au Service Enfance 16 rue de Sully.



SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

Zoom sur les démarches essentielles au quotidien et sur les élections municipales de mars

Cartes d'identité, passeports, démarches liées à la vie familiale, recensement de la population... La Direction des Affaires civiles accompagne les Charentonnais à chaque étape de la vie. Tour d'horizon des informations pratiques, avec un service de proximité accessible aussi le samedi. Sans oublier les élections municipales des 15 et 22 mars.



PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Parmi les démarches les plus courantes figurent les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, qui nécessitent **une anticipation accrue**. Ces documents sont délivrés uniquement sur rendez-vous et dans un délai de 15 jours (minimum) à plusieurs semaines. Cette organisation entraîne des délais plus longs à l'approche des vacances scolaires et en période estivale. Il est donc indispensable de vérifier la validité de ses titres en amont de tout voyage.

Une pré-demande en ligne peut être réalisée sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), aussi bien pour la carte d'identité que pour le passeport. Le dispositif Justif'Adresse permet, sous certaines conditions, une validation automatique de l'adresse. Le passeport biométrique, délivré depuis 2009, est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs. Les demandeurs doivent être présents au dépôt et au retrait.

Enfin, depuis 2017, l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans l'un de ses parents.



VIE À DEUX, CÉRÉMONIES ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



Mariage, PACS, certificat de vie maritale, parrainage civil ou noces d'or et de diamant : là aussi, la Direction des Affaires civiles reste l'interlocuteur privilégié. Le dépôt d'un dossier de mariage se fait sur rendez-vous, au plus tard deux mois avant la date choisie, avec la présence obligatoire des deux futurs époux. Pour les couples pacsés, l'enregistrement s'effectue à la mairie du lieu de résidence commune après constitution du dossier. La Ville accompagne également les familles dans les moments plus difficiles. En cas de décès, la déclaration doit être faite dans les 24 heures (hors dimanches et jours fériés) à la mairie du lieu du décès. Charenton, adhérente au SIFUREP*, permet aux familles de bénéficier de tarifs préférentiels pour certaines prestations funéraires, tout en conservant la liberté de choix de l'opérateur.

* Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne.

À RETENIR

La Direction des Affaires civiles, située 16 rue de Sully (rez-de-chaussée), est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Sachez que le service est également ouvert les samedis de 9h à 12h15, afin de permettre à chacun d'effectuer ses démarches plus facilement !

Plus d'infos : http://charenton.fr/affaires_civiles/ (démarches à effectuer sur place ou en ligne). Renseignements : 01.46.76.46.50 ou affairesciviles@charenton.fr

LE RECENSEMENT : UN ACTE CIVIQUE ET OBLIGATOIRE

Le recensement de la population se déroule jusqu'au 21 février et concerne 8% des habitants. Sept agents recenseurs, identifiables par une carte officielle, déposent les questionnaires au domicile des personnes concernées.

Participer au recensement est à la fois une obligation légale et un acte citoyen. Les réponses, strictement confidentielles, sont transmises à l'Insee. Elles permettent d'adapter les politiques publiques, de dimensionner les équipements, d'anticiper les besoins locaux et de déterminer les moyens alloués à la commune. Les habitants peuvent être assistés pour répondre, sur papier ou directement en ligne.



ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS : INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Les 15 et 22 mars prochains se dérouleront les élections municipales (plus de détails page suivante).

Si vous souhaitez voter lors de ce scrutin, il vous faut, si ce n'est déjà fait, vous inscrire sur les listes électorales, au plus tard :

- le 6^e mercredi précédent le scrutin pour les inscriptions en ligne, soit jusqu'au 4 février 2026 (sur service-public.gouv.fr)
- le 6^e vendredi précédent le scrutin pour les inscriptions en mairie, soit jusqu'au 6 février 2026

Sont concernés :

- les personnes qui viennent d'emménager à Charenton-le-Pont
- les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui ne se sont pas fait recenser auprès de la mairie de Charenton-le-Pont. Pour les autres, l'inscription est automatique. Il est néanmoins conseillé de vérifier son inscription auprès de la Direction des Affaires civiles (01 46 76 46 50) ou sur le site service-public.fr.

Les personnes qui ont changé d'adresse au sein de la commune doivent également se rapprocher du service des Elections et fournir un justificatif de domicile.

En effet, si vous n'informez pas le service de votre changement d'adresse, vous risquez d'être radié, le retour du courrier adressé portant la mention "n'habite pas à l'adresse indiquée" pouvant déclencher une procédure de radiation.

Plus d'informations sur charenton.fr/affaires_civiles/elections



LE PRINCIPE DES ÉLECTIONS

Les 15 et 22 mars 2026 les Français sont invités à se rendre dans les bureaux de vote pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable. Ce sont eux qui ensuite élisent le maire au sein de l'assemblée.

Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Concrètement, comment cela se passe ?

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenu, au premier tour, au moins 5% des suffrages exprimés. En cas de fusion de listes, l'alternance entre femme et homme doit toujours être respectée. La répartition des sièges se fait ensuite comme lors du premier tour, avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

Qui peut voter ?

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez avoir le droit de vote.

Concrètement, cela signifie que vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- être de nationalité française,
- jouir de vos droits civils et politiques.

Vous devez également avoir une attaché avec la commune d'inscription au titre de :

- votre domicile principal,
- votre qualité de contribuable,

- ou votre qualité de gérant de société.

Un citoyen d'un pays de l'Union européenne résidant en France peut également s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour participer aux élections municipales et européennes en France.

Les pouvoirs du Maire

En tant qu'agent exécutif de la commune :

- Il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare et propose le budget, ordonne les dépenses et gère le patrimoine communal,
- il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes
- le maire est titulaire de pouvoirs propres. Il exerce des pouvoirs de police administrative, c'est-à-dire qu'il est chargé "d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques".

Fonctions administratives et judiciaires au nom de l'État

Les maires peuvent imposer des astreintes financières en cas de non-respect d'une décision de fermeture d'un établissement recevant du public ou pour la mise en conformité de constructions irrégulières.

Le maire est chargé de remplir, au nom de l'État, certaines fonctions administratives et judiciaires :

- sous l'autorité du préfet, il assure la publication des lois et règlements, l'exécution des mesures de sûreté générale, l'organisation des élections ainsi que la légalisation des signatures. Il peut prendre des arrêtés ordonnant des mesures locales (interdiction de stationner, occupation du domaine public...) ;
- sous l'autorité du procureur de la République, le maire est officier d'état civil (il est responsable de l'établissement et de la mise à jour des actes d'état civil) et officier de police judiciaire (OPJ, il informe là les autorités judiciaires des infractions portées à sa connaissance).

Procurations électorales : comment faire ?

Vous ne pourrez pas voter le 15 et/ou le 22 mars ? Pensez à donner procuration, d'autant que depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

DEUX POSSIBLITÉS :

Faire une demande de procuration en faisant valider un formulaire Cerfa papier

Dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

En ligne

Pour cela, il est indispensable de disposer de l'identité numérique certifiée France Identité. Et donc plus besoin de se rendre en commissariat ou en gendarmerie, mais sur le portail Mapprocuration.gouv.fr depuis un ordinateur ou un smartphone.

Cette évolution facilite la participation électorale, notamment pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, et allège la charge administrative pour les communes chargées de la gestion des procurations.

Formulaire disponible sur : elections.interieur.gouv.fr



MOUSSA LETTIFI

Transmettre. Maître mot, souci de tous les instants et quel que soit le médium, un film, comme un cours d'université. Commençons par le 7^e art. C'est presque par hasard que le Charentonnais Moussa Lettifi s'est lancé dans la production de courts métrages, il y a une dizaine d'années. Tout commence avec son neveu Idris, qui a fait une école de cinéma à Paris. Par son intermédiaire, Moussa découvre un nouvel univers en prenant part à plusieurs tournages. À la fin de ses études, leur association s'impose alors comme une évidence. Piano Sano, leur société de production était née, et depuis cela marche plutôt pas mal. Ils reçoivent à présent deux scénarii par jour, sont en train de développer une série d'animation en cours d'acquisition par une grande chaîne française et qui sera diffusée dans le monde entier. Ils affichent une vingtaine de références, toutes des courts, et un premier long s'inspirant du plus grand massacre de journalistes de l'histoire est en préparation, tournage prévu fin 2026 aux Philippines. L'une des dernières productions, *Shadows* de Rand Beiruty, était éligible aux Oscars et était encore fin janvier dans la liste des nominables aux Césars. Le film, lancé à la Mostra de Venise, a déjà reçu vingt prix et fait figure d'illustration parfaite de la philosophie de Moussa. Réalisé par une Jordanienne qui vit à Berlin, il suit le parcours d'une adolescente mère ayant fui l'Irak, portée par un désir de liberté. Car Moussa ne souhaite produire ou plutôt "*accompagner des cinéastes et des projets*" qui ont du sens, résonnent en lui, "*il y a quelque chose de l'intime*". Transmettre disions-nous. De l'importance du cinéma indépendant, donc, qui fait réfléchir sur le monde parle de diversité. "*Je transmets une vision des choses en fonction des projets que nous produisons, faite de vivre ensemble ou encore de tolérance. Montrer au public qu'il existe un autre cinéma que les blockbusters, même si je n'ai rien contre*", sourit-il. La diversité sans cupidité.

Deuxième vie : enseignant depuis 20 ans, Moussa est actuellement chef de département techniques de commercialisation, tiens donc, de l'IUT de Creil. Le Charentonnais marie ses deux "professions" en proposant des interventions en établissements scolaires dans le cadre du Pass culture. Avec un double objectif : ouvrir les jeunes à un cinéma concerné, par exemple sur les thématiques sociales mais aussi leur présenter les différents métiers du cinéma. "*Ils couvrent un large spectre. Les élèves peuvent y trouver leur place*". Concrètement, il sélectionne trois films dans leur catalogue, les projette à la classe et s'ensuit une heure d'échanges, pour susciter la curiosité, dans le bon sens du terme...

CIRCULATION

Travaux d'amélioration au carrefour des rues Victor Hugo et de Paris



Ils se sont déroulés en janvier afin de pallier les difficultés de trafic observées après le changement de sens de circulation de la rue Victor Hugo, intervenu au cours de l'été 2025. Ce changement avait été rendu nécessaire par la création de la piste cyclable rue de Paris et ses incidences sur la circulation des bus. La Ville avait en effet constaté des difficultés de circulation automobile au niveau du carrefour formé par les rues de Paris, Victor Hugo, de Conflans et de la République. Ce carrefour étant géré par le Département du Val-de-Marne, la Ville l'a saisi afin d'identifier des solutions adaptées. Ces derniers mois, le Département a procédé à plusieurs ajustements des feux tricolores pour améliorer la fluidité du trafic.

Installation de boucles de détection pour fluidifier le trafic

Afin de réguler plus efficacement la circulation, le Département du Val-de-Marne a décidé d'équiper les feux tricolores de boucles de détection. Ce dispositif permettra d'adapter la programmation des cycles de feux en fonction de la circulation réellement observée, contribuant ainsi à une meilleure fluidité et à un passage facilité des véhicules.

La pose des boucles de détection sur la chaussée a été réalisée de nuit, afin de profiter d'un trafic automobile réduit et de limiter les nuisances liées à la mise en place de l'alternat de circulation nécessaire à cette intervention.

AMÉNAGEMENTS

La Région intervient au lycée Robert Schuman

Initialement prévus cet été, les travaux réalisés par le Conseil régional d'Ile-de-France débuteront fin février, au début des vacances d'hiver, et se termineront début avril. Pour rappel, ils visent à remplacer les clôtures et les ouvrants en les amenant à une hauteur de 2m50, ainsi qu'à la mise en place de nouvelles clôtures et portails permettant de créer des sas et de sécuriser davantage l'établissement.

Toutes les précautions seront prises afin de limiter au maximum les désagréments pour le voisinage.

Informations complémentaires et questions par mail : urbanisme@charenton.fr.



La modernisation de la ligne 8 du métro se poursuit

Depuis août, Ile-de-France mobilités procède à des travaux préparatoires des voies pour accueillir les nouvelles rames MF19 qui circuleront en 2029/2030. En parallèle de ces travaux d'adaptation, les rames actuellement utilisées bénéficient d'une réfection à l'intérieur et à l'extérieur. Outre une révision technique générale pour réduire les pannes, cela comprend l'installation de nouveaux fauteuils, le remplacement des sols et des luminaires ainsi qu'un nettoyage en profondeur.



AVENUE DE LA LIBERTÉ : RAVALEMENT PROGRAMMÉ

Le bailleur In'Li, membre d'Action logement, a prévu d'intervenir sur son immeuble du 4 avenue de la Liberté.

Sont prévus : l'extension des deux locaux dédiés aux ordures ménagères, l'extension de la loge du gardien et des deux halls d'entrée, le ravalement des façades et la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures, le remplacement des persiennes existantes et la résidentialisation de l'immeuble avec une clôture différente.



AMÉNAGEMENT

Un nouveau projet urbain au cœur du Quartier Bercy



L'immeuble de bureaux de 11 000 m², situé au 2-8 avenue du Général de Gaulle, était inoccupé depuis 2021, faute d'entreprises souhaitant s'y installer. Afin d'éviter une vacance prolongée, le propriétaire du site a étudié différentes pistes de reconversion au cours des dernières années.

C'est le projet proposé par le groupe I3F qui a été retenu et présenté, à la demande de la Ville, aux habitants des résidences situées à proximité immédiate du site, le 24 novembre 2025, lors d'une réunion à l'école Robert Desnos.

Un nouveau lieu alliant hôtellerie, logements, bureaux et services

Cette opération s'appuie sur une transformation de ce bâtiment tertiaire, reposant sur une réhabilitation complète de l'édifice, dans le respect des règles d'urbanisme et avec une attention particulière portée à la qualité architecturale afin de livrer 4 entités distinctes.

UNE RÉSIDENCE HÔTELIÈRE 3* :

130 studios type appart' hôtel gérés par le groupe MONTEMPO
www.montempo.fr
assurant l'accueil et la sécurité 24h/24h.

41 LOGEMENTS FAMILIAUX :

26 logements sociaux et 15 intermédiaires conçus pour offrir confort et fonctionnalité.

UN ESPACE DE COWORKING

dédié aux entreprises, indépendants et start-ups.

LES BUREAUX DE L'AGENCE DU VAL-DE-MARNE DE 3F

regroupant 80 salariés au service de la gestion locative du patrimoine.



CALENDRIER

**Les travaux ont débuté en janvier 2026.
La livraison du projet est prévue pour fin 2027 – début 2028.**



ZOOM

Le futur hôtel, classé 3 étoiles, accueillera tout type de clients, particuliers et professionnels, mais aussi parfois les publics suivants :

- des salariés en mobilité ou en mission temporaire
- des personnes relogées provisoirement (après un sinistre ou des travaux etc.)
- des personnes en transition de logement (mutation professionnelle, séparation etc.)
- parfois des personnes en précarité ponctuelle (habitants précédemment dans un logement indigne, personnes en situation de handicap, femmes victimes de violence etc.)

SUBVENTIONS : EXEMPLES RÉCENTS

Pour financer certains projets, la Ville est en perpétuelle quête de financements et elle remercie ses partenaires.



Région Ile-de-France

- Ravalement, isolation et traitement de l'air du groupe scolaire Aristide Briand : 500 000 euros
- Réhabilitation du terrain de football et de l'éclairage du stade Henri Guérin : 94 725 euros
- Déminéralisation et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Pasteur : 31 366 euros
- Installation et rénovation de canisettes : 5 634 euros



Île-de-France nature

- Création du Parc de l'Hôtel de Ville : 204 746,40 euros

Métropole du Grand Paris

- Solarisation du gymnase Tony Parker : 135 883 euros
- Déminéralisation et végétalisation de la cour de l'école élémentaire Pasteur : 13 509 euros



Agence Eau Seine Normandie

- Réaménagement du square du 11 novembre : 110 484 euros
- Installation de deux cuves de récupération des eaux de pluie des toitures des tribunes et du gymnase du stade Henri Guérin : 57 600 euros

France nation verte

- Ravalement, isolation et traitement de l'air de l'école élémentaire Aristide Briand : 500 000 euros



RENCONTRE

Sylvain Grillon, Directeur général d'Air Liquide Ingénierie & Construction France



Pourquoi avoir choisi Charenton-le-Pont pour installer vos bureaux il y a un an ?

Notre installation à Charenton dans le bâtiment Rives de Bercy répondait à une volonté stratégique de rester fidèles à nos racines dans le Val-de-Marne (nous étions implantés depuis un siècle à Champigny-sur-Marne) tout en nous rapprochant de Paris et du siège social du Groupe. Charenton est apparue comme un emplacement privilégié : une ville dynamique, à la lisière de la capitale, offrant une bonne accessibilité. La connectivité est un atout majeur pour nos collaborateurs, que ce soit via la ligne 8, le réseau de bus vers la Gare de Lyon ou les infrastructures favorisant les mobilités douces (vélos).

Qu'est-ce qui vous a particulièrement attiré dans ce secteur ?

La proximité immédiate du Bois de Vincennes est un vrai atout pour nos nombreux collaborateurs sportifs qui profitent des pauses pour courir. La vue sur la Seine, qui nous rappelle les bords de Marne, ainsi que la vitalité du quartier Liberté avec ses commerces et restaurants, créent un cadre de vie très agréable. Enfin, la modernité du bâtiment, avec ses espaces verts et sa terrasse privative, a fini de nous convaincre.

Quelles activités avez-vous ici et combien de salariés y travaillent ?

Nous avons installé le cœur de nos activités d'Ingénierie & Construction (E&C) France. Ce sont 600 collaborateurs, représentant une trentaine de nationalités, qui occupent près de 8 000 m² répartis sur trois étages. C'est ici que nos experts conçoivent les grands projets industriels de demain, notamment au service de la décarbonation de l'industrie ou encore pour répondre au marché en pleine expansion de l'électronique. Nous travaillons par exemple sur le projet Air Liquide Normand'Hy, l'un des plus grands électrolyseurs au monde pour produire de l'hydrogène renouvelable. C'est une véritable aventure humaine et technologique qui se joue chaque jour à Charenton.

Après un an, quel bilan tirez-vous de cette installation ?

Le bilan est très positif. Le bâtiment offre des infrastructures de qualité (salle de sport, restaurant inter-entreprise) qui favorisent le bien-être et la collaboration. Nos équipes se sont très vite approprié les lieux. Nous nous sentons pleinement intégrés à la vie de la cité.

Avez-vous d'autres projets pour votre ancrage à Charenton ?

Nous souhaitons continuer à développer nos liens avec l'écosystème local. Nous avons déjà engagé des actions de solidarité concrètes auprès de l'association voisine "Au Petit Plus". Plusieurs de nos collaborateurs ont prêté main-forte aux bénévoles pour l'embellissement de leur local, en complément des collectes que nous organisons. À travers notre programme "Citizen at Work", nous voulons être un acteur et un voisin engagé.





QUAND ÉLÈVES ET ENTREPRISES SE RENCONTRENT !

Régulièrement, cette opération permet à des élèves de seconde du lycée Robert Schuman de rencontrer des professionnels d'horizons divers. Cette année, elle s'est déroulée les lundi 12 et mardi 13 janvier. Les intervenants, issus du Club Gravelle Entreprendre ou d'ailleurs, ont présenté leur métier et leur parcours à des jeunes découvrant tout juste le monde du travail et qui entendent à cette occasion des témoignages inspirants.

DÉPLACEMENTS

Les cours de vélo gratuits pour adultes sont de retour



Si vous avez toujours rêvé de vous déplacer à vélo mais que vous ne savez pas en faire ou que vous ne vous sentez pas à l'aise, la Ville de Charenton propose pour la 6^e année consécutive, d'apprendre à faire du vélo en 10 séances.

Les cours sont sous condition de revenus (revenu fiscal de référence inférieur à 20 000 euros par part).

Pour les personnes ne répondant pas à ces critères, une vélo-école a ouvert à Charenton-le-Pont en 2025 (provelo91.fr).

Les cours gratuits seront encadrés par deux moniteurs professionnels. En groupe de 15 participants, vous pourrez bénéficier chaque semaine d'une séance de 2h en plein air dans un site protégé, puis dans les différents quartiers de Charenton. A la fin de ces cours, l'objectif est d'être capable de circuler à vélo dans la ville, sereinement et en toute sécurité.

L'ensemble du matériel (vélo, casque, gilet) vous sera fourni.

Les séances auront lieu les samedis, du 11 avril au 20 juin, de 14h à 16h.

Renseignements et inscriptions dans la limite des places disponibles : ecologie-urbaine@charenton.fr ou au 01 46 76 52 02.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Qu'est-ce qu'un Repair café ?

On en retrouve plusieurs tout au long de l'année à Charenton, mais de quoi s'agit-il ? Un Repair café est un atelier collaboratif au cours duquel les habitants peuvent venir faire réparer gratuitement leurs objets du quotidien en panne (petit électroménager, matériel audio, etc.). A Charenton, ils sont accompagnés par les bénévoles de l'association Étincelles & Radicelles. Les participants découvrent les gestes et astuces essentiels pour mieux comprendre le fonctionnement de leurs appareils et, à l'avenir, tenter eux-mêmes de petites réparations. Ces moments se veulent également conviviaux : café et gâteaux sont proposés pour accueillir le public, favoriser les échanges et encourager les réparateurs bénévoles. Ce sont des rendez-vous ouverts à tous, dédiés à la réparation et au partage de savoir-faire.



Lors du Repair café du 18 octobre 2025.

• **Samedi 14 février - Restaurant Le Charentonnais à Bercy, de 14h à 17h**

• **Dimanche 28 juin - Hôtel de Ville, salle Séguier, de 14h à 17h**

• **Samedi 17 octobre - Dans le cadre de la Fête de la réparation et du réemploi, de 14h à 18h (lieu à venir)**

Attention, l'accès est libre, mais une inscription en amont est recommandée pour aider les réparateurs à s'organiser et à prévoir le nombre de réparations : contact@etincellesetradicelles.org

Renseignements :

• **Association Étincelles & Radicelles : 06 60 41 40 50**

• **Mairie de Charenton-le-Pont : 01 46 76 52 02**

ARTISANAT

Distinction régionale pour Gabriella Brami

Elle vient de recevoir le prix régional Créatrices d'Avenir, dans la catégorie "Mixité des métiers" et il est mérité à plus d'un titre. Il vient, dans un premier temps, mettre en valeur un parcours atypique. La Charentonnaise Gabriella Brami a créé Batiwomen il y a cinq ans, une société de maçonnerie générale. "Nous proposons des services de pose de carrelage, d'extensions de maisons, de création de terrasses et de dalles ainsi que des rénovations intérieures et extérieures", explique-t-elle. Et cela marche. C'est en effet un secteur en tension où il y a beaucoup de demande. Et donc ce parcours ? Si elle avoue une passion bien ancrée pour le bâtiment et souhaitait se lancer dans la maçonnerie, Gabriella, qui savait déjà "monter un mur", est à la base titulaire d'un master en finance et a travaillé longtemps pour la bourse de Barcelone, elle qui a vécu en Colombie jusqu'à ses 14 ans. Une activité chronophage qui n'était plus compatible avec sa vie personnelle. Elle élève seule son jeune fils. "J'ai donc suivi une formation et décidé de mettre toute mon énergie pour créer Batiwomen", rappelle-t-elle.

La Charentonnaise est très attachée à l'entrepreneuriat au féminin. Si Batiwomen fait aussi appel à des hommes, "on se complète", c'est également une société qui insère les femmes dans le monde du bâtiment. "Par le biais de stages nous leur proposons de découvrir ce monde, notamment lors de reconversions. Nous leur donnons par exemple les codes pour savoir se vendre, notamment lors des entretiens", confirme

Gabriella Brami qui se fait délicatement prosélyte : "Il est important qu'il y ait un maximum de femmes dans le bâtiment." Et de donner l'exemple de sa collaboratrice qui travaillait à France travail est s'est reconvertie pour être dans le bâtiment ou d'une femme qui désirait être grutière. "Elle a fait un stage chez nous qui lui a donné confiance. Elle est maintenant grutière en Suisse." A force d'insistance, de persévérance et avec une bonne dose de courage, on peut visiblement déplacer des montagnes, fussent-elles suisses.

La transmission est également un incontournable pour Gabriella. "J'interviens régulièrement dans les établissements scolaires. C'est ma récréation, sourit-elle. Plus sérieusement mon but est que les jeunes aillent vers les métiers du bâtiment." Elle est, par exemple, intervenue récemment au lycée Schuman dans le cadre de "Quand élèves et entreprises se rencontrent". Quant à son succès, elle le doit aussi à "une équipe exceptionnelle", qu'elle a su fidéliser.

Instagram : Batiwomen Btp



D'AUTRES CHARENTONNAISES PRIMÉES

Lors de la cérémonie mettant en valeur le savoir-faire des artisans du Territoire Paris Est Marne & Bois, mise en place avec la Chambre de métier et de l'artisanat du Val-de-Marne, deux Charentonnaises ont été distinguées :

- Sophie Lepoivre, céramiste, pour le label Artisan du tourisme et le titre Artisan d'art - pepperclayceramic.com/ Atelier Pepperclay Ceramic 197 rue de Paris (sur rdv)
- Stéphanie Toselli, photographe, pour le titre Artisan d'art stephanietoselli.com/ portraits, reportages...



Le réseau des médiathèques de Charenton-le-Pont présente

SUR PLACE & A EMPORTER

Comité de lecture pour et par les ados 1 mercredi par mois à 16h

To aimes lire ? Tu aimes de partager tes lectures ? Tu cherches de nouvelles idées ? Tu aimes d'apprendre à rédiger des critiques ? Sur Place et à emporter est fait pour ça !

Illustration : Des adolescents assis sur un tapis rouge lisent des livres.

Public : à partir de 14 ans
Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières
<https://mediatheques.charentonlepond.fr> - 01 46 76 69 00

Le lieu dédié aux ados dans les médiathèques de Charenton

Charenton ma ville

MÉDIATHÈQUES

Rencontre avec Marie Pavlenko auteure jeunesse et adulte

Elle se déroulera dans le cadre du Club Ado "Sur place et à emporter". Marie Pavlenko, écrivaine de romans jeunesse et adulte, est aussi ornithologue amatrice et marcheuse en montagne dès qu'elle le peut. Une rencontre, préparée, organisée, par les membres du Club qui est un comité de lecture joyeux et drôle pour et par les ados à partir de 13 ans. Il comprend :

- 9 à 10 rencontres avec les bibliothécaires des Médiathèques (un vendredi par mois à partir de 17h (dates sur mediatheques.charentonlepond.fr)
- Des ateliers inspirés par les lectures des ados
- Des aides pour rédiger des critiques sur le site des Médiathèques
- Des partenariats avec les libraires de Charenton pour choisir les documents
- Des bonbons et du chocolat
- Une rencontre annuelle avec des créateurs et créatrices du monde du livre

"Sur place et à emporter" est accessible sans inscription et est lié à l'espace Place 36 des Médiathèques qui met en valeur des documents (romans, documentaires, mangas, BD) à destination des ados et des jeunes adultes... et des curieux de tout âge !

Rencontre avec Marie Pavlenko le vendredi 13 février à 17h.

Médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières.

N'oubliez pas le portage à domicile des Médiathèques

Vous ne pouvez vous déplacer mais souhaitez tout de même emprunter un document des Médiathèques ? C'est possible ! Il suffit de prendre un rendez-vous avec les bibliothécaires pour bénéficier du portage de documents chez soi (livres, revues, livres lus, CD, DVD, partitions, liseuse, lecteur CD, lecteur DVD...) Le portage est un service gratuit pour tous les Charentonnais qui ne peuvent pas se déplacer du fait d'un grand âge, d'un handicap, pour les femmes enceintes, les personnes malades, les enfants ne pouvant se déplacer.

Contactez la Médiathèque des Quais au 01 46 76 69 00.



41^e édition des Foulées charentonnaises, le dimanche 22 février : inscriptions ouvertes

Toujours organisées par l'Azur Olympique Charenton avec la Ville, les courses pédestres des Foulées charentonnaises fêtent cette année leurs 41 ans. Plusieurs parcours pour tous les niveaux seront proposés le dimanche 22 février, au départ du centre de Charenton.

Inscriptions sur protiming.fr/runnings/detail/8006.

Informations sur les modifications de circulation et de stationnement sur charenton.fr



T2R, 107 rue de Paris
Billetterie en ligne : charenton.fr/lestheatres

FÉVRIER AU T2R

Coup de projecteur sur trois spectacles et un festival

Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze



Le seule-en-scène plein d'humour a fait salle comble au Festival d'Avignon et au Théâtre du Rond-Point. Chloé Oliveres est fan de Dirty Dancing. Biberonnée aux bluettes et contes de fées, elle raconte son histoire de femme d'aujourd'hui pas tout à fait libérée et qui sans le regard d'un homme n'est pas sûre d'exister. À la manière d'une Annie Ernaux qui aurait mangé Florence Foresti, elle endosse son propre personnage et rejoue ses amours réels et imaginaires avec beaucoup d'auto-dérision.

Humour - Samedi 7 février à 20h30



Festival des Nouvelles écritures

Cette saison, le FNE sera sous le thème du théâtre de marionnettes et d'objets.

Quatre spectacles, quatre écritures uniques à découvrir : *La Mort grandiose des marionnettes* le mardi 10 février, *Sillages* le mercredi 11 février, *Des Larmes d'eau douce* le jeudi 12 février, *Tant pis pour King Kong !* le vendredi 13 février.

La Mort grandiose des marionnettes : après un immense succès au Festival d'Avignon puis au Théâtre du Rond-Point, les Marionnettes débarquent à Charenton.

Sillages : l'ascension fictive de la grimpeuse américaine Steph Davis, suivie d'un saut en base-jump.

Des larmes d'eau douce : un conte moderne, qui parle de liberté, de respect, d'écologie et du droit d'être soi.

Tant pis pour King Kong ! : c'est l'histoire vraie (ou presque) de Dian Fossey, belle, forte, parfois drôle et souvent bouleversante.



La Mort grandiose des marionnettes.

Du mardi 10 au vendredi 13 février (tous les soirs à 20h30)

Un Atelier de collage sur la thématique des objets animé par l'artiste plasticienne Solange Gautier aura lieu le samedi 7 février de 14h30 à 17h.

Tout public. Tarif unique : 6 €. Sur inscription : réservationtheatre@charenton.fr



Concert symphonique : Britten, Bizet et surprises

L'Orchestre perpétue la tradition des "Concerts populaires", imaginés par Jules Pasdeloup dès 1861. Maxime Zecchini, entouré de 45 musiciens de l'Orchestre Pasdeloup, propose un programme varié et riche avec l'étonnant Concerto pour la main gauche de Britten. Mais aussi des surprises pour piano seul, dont West Side Story, la suite sur L'Hymne à l'amour de Piaf et bien d'autres. Sous la direction de Florent Didier, l'Orchestre vous émerveillera également avec la célèbre suite de *L'Arlesienne* de Bizet.

Musique - Dimanche 15 février à 16h



Witch Hunting

Sur scène, six danseurs aux styles très différents : hip-hop, krump ou danses africaines, s'affrontent comme dans une battle. Une battle de styles donc, une guerre de territoires. Les danseurs bougent, s'imposent, cherchent à prendre leur place, à repousser l'autre sur une musique intense. Mais derrière la performance, le spectacle parle de nous tous : de nos origines, de notre culture, de ce qu'on partage ou de ce qui nous divise... Une chorégraphie puissante, physique et engagée d'Anne Nguyen, artiste associée à la saison 2025-2026.

Danse - Vendredi 20 février à 20h30

Agenda

Jam Session open mic part 3

Le samedi 14 février de 19h30 à 23h

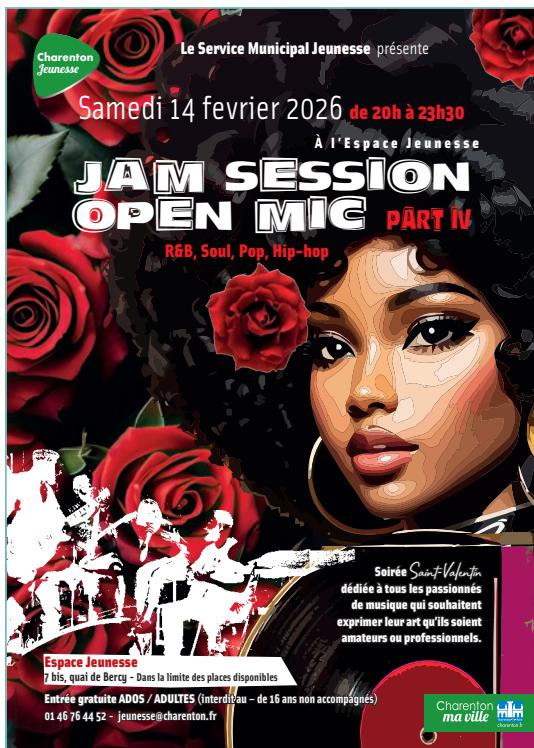
* Espace Jeunesse

7 bis, quai de Bercy

R&B, Soul, Pop ou encore Hip-hop... Le service municipal Jeunesse propose son habituelle soirée dédiée à tous les passionnés de musique qui souhaitent exprimer leur art, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles (interdit aux moins de 16 ans non accompagnés)

Tél. : 01 46 76 44 52, jeunesse@charenton.fr.



Saint-Valentin

Vendredi 14 février

Envoyez et diffusez vos messages d'amour sur le site (charenton.fr) et sur le Facebook de la Ville. Ils seront diffusés le 14 février.

Témoignez votre affection et votre reconnaissance envers les gens importants de votre vie par une simple phrase, un poème ou un message drôle... l'essentiel est que cette déclaration vienne du cœur.

Envoyez vos mots doux jusqu'au 12 février minuit via le formulaire : charenton.fr/formulaire_charenton/saint_valentin.

jet'B
JOYEUSE
St Valentin

Samedi 7 février

Ressourcerie • de 9h à 18h

Vous y trouverez des produits issus de la déconstruction de bureaux, tels que des luminaires, portes, revêtements de sol et autres matériaux. L'objectif est de valoriser ces éléments et de leur offrir une

seconde vie, dans une démarche de

réemploi et d'économie circulaire.

Événement organisé par

Immobilière 3F, Eiffage et RéaVie.

Informations par mail : contact@asso-reavie.fr

* 4 avenue du Général de Gaulle

Dimanche 8 février

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

* 84 quai des Carrières (parking Bobillot). Autres dates : dimanches 15 et 22 février (84 quai des Carrières).

< AGENDA >

Mardi 10 février

Permanence départementale • de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

* Centre A. Portier - 21bis rue des Bordeaux.

Samedi 14 février

Camion Emmaüs Collecte de dons • de 14h à 17h

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

* Place Henri d'Astier. Autres dates : samedi 21 février, place Henri d'Astier et samedi 28 février, place Aristide Briand.

Lundi 23 février

Permanence du Député Michel Herbillon • à 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01 43 96 77 23. Autre date : lundi 29 mai à 19h

* Hôtel de Ville, 48 rue de Paris.

Mardi 10 mars

Conférence sur le thème "bible et art" avec un spécialiste de Rembrandt : le pasteur Andréas Lof. • à 19h

* Temple de Charenton, 12 rue Guérin

Olympe(s)

• à 20h30 : Comédie musicale

* T2R, 107 rue de Paris

Consultez les comptes-rendus des réunions de quartier :



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



Car né(e)s...de VOYAGE



La nouvelle exposition de l'Espace Art et Liberté est consacrée aux carnets de voyage.

Entre le journal intime et le croquis sur le vif, le carnet de voyage est un support privilégié pour exprimer ses sensations, restituer l'exotisme des paysages et des cultures. Composer avec des matériaux réduits, aller à l'essentiel pour fixer la vérité des lieux et des

sujets. Un simple petit dessin peut rendre la puissance d'un paysage, la vérité d'un portrait. Des artistes contemporains nous offrent leur regard à travers des médiums variés (photos, peintures, aquarelles, dessins ou simples ébauches). Une invitation au dépaysement et à l'évasion.

Du 5 mars au 11 avril

Vernissage le jeudi 12 mars à 18h30

Visite commentée le jeudi 13 mars à 13h

Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Action transversale :

Samedi 21 mars 15h30 : Atelier famille.

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

La newsletter de Charenton, le meilleur moyen d'être au fait de l'actualité et des événements de votre ville.

La lettre d'information de la ville, hebdomadaire, vous permet de ne rien rater de l'actualité de Charenton : sujets à la une, événements, culture, travaux, services publics... elle est souvent complétée d'éditions spéciales pour les sujets les plus importants, tels que pour les jeux olympiques l'année dernière.

Si vous n'y êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas, afin de rejoindre les 6000 abonnés.

Inscriptions :
www.charenton.fr/newsletter



**Version audio
du Charenton magazine
sur www.charenton.fr**

« TRIBUNES DE LIBRE EXPRESSION »

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Chères Charentonaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue des élections municipales en mars 2026, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton-Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain.



CHARENTON PASSIONNÉMENT

Chères Charentonaises, chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue des élections municipales en mars 2026, le groupe Charenton Passionnément a décidé de suspendre sa tribune d'expression libre.

**Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN,
Serge TOURCHIK**



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON **Budget 2026 : des progrès insuffisants**

Le conseil municipal discutera bientôt le budget annuel de la ville. Lors du dernier débat d'orientation budgétaire, seuls deux groupes d'opposition ont présenté leur vision politique sur l'emploi de l'argent public pour la gestion de la ville.

Pour ma part, j'ai pu exposer que depuis le début de ce mandat, quelques progrès avaient été faits par la majorité pour développer certaines mesures écologiques, comme les pistes cyclables ou la végétalisation d'espaces localisés. Néanmoins, cela ne va pas encore assez loin pour avoir un réel impact bénéfique sur notre qualité de vie. Il reste des pans entiers à développer : réduction du bruit, alimentation dans les cantines, piétonisation, collecte des biodéchets, etc.

En plus de cela, deux autres points critiques à Charenton restent à développer :

- Le soutien aux associations, qui mériteraient de disposer de plus d'espaces de réunions et de subventions permettant de faire baisser le prix des adhésions ;
- Le développement de mesures sociales permettant de favoriser le vivre ensemble.

Pour conclure, parce que plusieurs m'ont posé la question, je souhaitais préciser que la réglementation en matière électorale n'interdit pas aux conseillers d'opposition d'écrire une tribune libre dans le journal municipal avant une prochaine élection municipale. Seule la majorité est concernée. C'est donc pourquoi vous trouverez ma tribune jusqu'à la fin du mandat électoral.

**Loïc Rambaud
Conseiller municipal "Les écologistes"**



CHARENTON POUR TOU.TE.S !

Chères Charentonaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue des élections municipales en mars 2026, Monsieur João Martins Pereira a décidé de suspendre sa tribune d'expression libre.



RADICALEMENT ENSEMBLE

Dans le cadre du respect de la législation en matière électorale imposée par la tenue des élections municipales de mars 2026, il n'y aura pas de tribune libre du groupe Radicalement ensemble.

Mariages

Avec tous nos voeux de bonheur

- Noah FERRE et Xiaocui SUN • Soufiane EL MOUTAOUAKKIL et Houda ZRIRA • David GAUTIER et Eloise GALLIARD • Alexandre CERQUEIRA et Srey NHEP • Dan BITAN et Joyce TORDJMAN

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Isaac PASSEMARD SAADOUN • Rose GUETTAF • Lyes KHENACHE
- Côme DEVEAUX PELLETIER • Joey COHEN-SELMOUN • Raphaël LETRÉGUILLY DRIE • Naya KAMAR-EZAMANE • Nina GROGUHET • Gustave BEN KHELIL • Gaïa DENIZON FRESNE • Amalya ALLOH • Assiya DOUCOURE • Oscar POIROT SANTIAGO • Amila CISSOKO MEZERETTE • Dorian CARAFFA GAUDIN • Henry DU FRESNAY

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Josette BETOCCHI • Marie-Christine MATHIEU • Damjan PETROVIC • Denis GAMBIN • Guy LAVAL • Jacqueline GAUDELET • Monique MARTINS née BROCHOT • Nafal LEROUL • Marie-Thérèse KNIPILER

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en janvier 2010 : de janvier 2026 à avril 2026.
- Ceux nés en février 2010 : de février 2026 à mai 2026.
- Ceux nés en mars 2010 : de mars 2026 à avril 2026.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16, rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h15, le samedi de 9h à 12h.

CHARENTON ECOLOGIE



Chères Charentonaises, Chers Charentonnais,

Madame Argentina DENIS, Conseillère Municipale du groupe "Charenton Ecologie", a décidé de suspendre sa tribune d'expression libre jusqu'à la tenue des élections municipales de mars 2026 en raison de la période prélectorale.

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charenton.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

À l'occasion de la Saint-Valentin, je souhaite une très belle fête à toutes les Charentonaises et à tous les Charentonnais.

Mickaël Sberman, Président Charentonnaise Engagées.



CHARENTON, LE CHANGEMENT !

Charenton le changement !

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue des élections municipales en mars 2026, Le groupe Charenton le Changement ! A décidé de suspendre sa tribune libre.

Nous restons naturellement à votre écoute et disponibles en toutes circonstances."

Rachel GRUBER

Adra EL HARTI

Claudia YANGO

Conseillères Municipales de L'Opposition

RENTRÉE

scolaire

SEPTEMBRE 2026

**Les inscriptions
pour les enfants entrant
à l'école maternelle se déroulent
du 5 janvier au 1^{er} mars 2026**

PIÈCES A FOURNIR :

(également consultables sur le site de la Ville)

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pièce d'identité des responsables légaux
- 1 justificatif de domicile récent à l'adresse de Charenton

A fournir en + pour l'inscription aux activités péri et extrascolaires :

- Carnet de santé avec les pages de vaccinations
- Dernier avis d'imposition

Possibilité d'envoyer les pièces à fournir à l'adresse

enfance@charenton.fr

ou de les déposer au service Enfance - 16, rue de Sully